



Taux de réussite
100%



Durée

Initial : 3 jours (21h00)
Recyclage : 1,5 jour (10h30)



Pour qui ? Prérequis :

Tout salarié électricien exécutant ou Chargé de Chantier travaillant sur les installations électriques, dépannant, entretenant, consignation un ouvrage électrique, recherche de pannes, mesures, essais, manœuvres ...

Expérience professionnelle ou diplôme en électricité



Objectifs

Tronc commun n°2 :

- Connaître les dangers de l'électricité, les distances et les zones d'environnement,
- Connaître les limites des opérations d'ordre électrique en présence de pièces nues sous tension,
- Connaître les titres d'habilitation et le rôle de chacun,
- Connaître les séquences de la mise en sécurité d'un circuit et la VAT,
- Savoir se déplacer, travailler dans cet environnement et réagir en cas d'accident ou d'incendie.

Module Exécutant B1, B1V, BE Essai, H1, H1V et Chargé de travaux B2, B2V, H2, H2V :

- Savoir appliquer la prévention du risque électrique,
- Savoir préparer et assurer la direction de travaux confiés à des exécutants,
- Savoir réaliser une deuxième étape de consignation.

Module Chargé d'intervention BR :

- Savoir réaliser un dépannage avec nécessité de consignation,
- Savoir réaliser une connexion, déconnexion et une pose de nappe.

Module Consignation BC, HC :

- Savoir assurer la consignation en une étape,
- Savoir rédiger les documents nécessaires.

PROGRAMME

TRONC COMMUN N°2

NOTIONS D'ÉLECTRICITÉ

- Grandeurs électriques, courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.

RISQUES ÉLECTRIQUES

- Électrisation, électrocution, brûlure, incendie et explosion,
- Risques liés à l'utilisation et la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

DOMAINES DE TENSION ET HABILITATIONS

- Zones d'environnement et limites, principes et définitions des symboles d'habilitation et des opérations associées.

MOYENS DE PRÉVENTION

- Principes généraux de prévention, Séquences de la mise en sécurité d'un circuit et VAT, Prescriptions associées aux zones de travail, Protections collectives, EPI.

SECOURS

- Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique.

MODULE EXÉCUTANT B1, B1V, H1, H1V ET CHARGÉ DE TRAVAUX B2, B2V, H2, H2V :

- Différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique,
- Rôle du Chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique,
- Prescriptions d'exécution des travaux, fonctions des matériels électriques,
- Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension,
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.

MODULE CHARGÉ D'INTERVENTION BR :

- Documents applicables dans le cadre des travaux hors tension,
- Mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT,
- Opérations de Consignation et documents associés.

MODULE CONSIGNATION BC, HC :

- Documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation et au chargé de travaux,
- Opérations de consignation à réaliser sur installations du client pour la Haute Tension (HTA),
- Régime de réquisition si nécessaire pour la Haute Tension.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Vidéo projection, Études de cas, Support pédagogique remis au stagiaire, Contrôle des connaissances.